



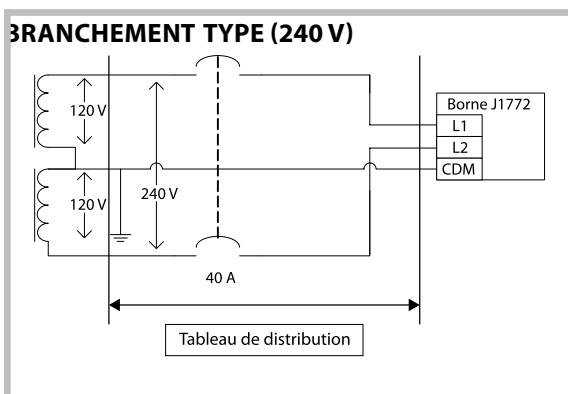
MAISONS EFFICACES – CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE



INSTALLATION ÉLECTRIQUE POUR BORNE DE RECHARGE DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE

La recharge d'un véhicule électrique se faisant surtout à la maison à l'aide d'une borne de recharge à 240 volts (V), il est plus avantageux de prévoir le raccordement d'une borne de recharge dans une habitation en cours de construction que dans une maison existante.

**Rouler à l'électricité peut
coûter jusqu'à
huit fois moins cher
que rouler à l'essence.**



INSTALLATEUR

Maître électricien

PROCÉDURE

Installer une boîte de jonction (240 volts) et la relier au tableau de distribution en prévoyant un dispositif de protection d'au moins 40 ampères.

ACHAT

Le propriétaire se charge ensuite de se procurer une borne de recharge à 240 V et de la faire installer par un maître électricien.

Plus de renseignements :

Programme à l'intention des constructeurs
hydroquebec.com/constructeurs/maisonsefficaces

Guide technique d'installation de bornes
hydroquebec.com/electrification-transport/guide-technique

Électrification des transports
hydroquebec.com/electrification-transport

Réseau de recharge public
lecircuitelectrique.com

